



■ CONTRAT ACCUEIL & PENSION - CABOT' LODGE

Entre Cabot'Lodge soit, Madame CABOT Charlyne

Et Madame / Monsieur

Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'accueil, la garde et le bien-être du chien confié à Cabot'Lodge dans le cadre d'une pension ou d'un accueil de jour.

Conditions d'admission

Le chien doit :

- Être identifié (puce ou tatouage).
- Être à jour de ses vaccins.
- Être vermifugé et traité contre les parasites externes.
- Ne pas présenter de maladie contagieuse ou comportement agressif.

Cabot'Lodge se réserve le droit de refuser un chien ne remplissant pas ces conditions pour garantir la sécurité et le bien-être du groupe.

Déroulement du séjour

Le chien bénéficie :

- D'un environnement familial, sécurisé et stimulant.
- De balades et promenades quotidiennes et de moments de détente adaptés à son profil.
- De jeux, interactions et périodes de repos selon ses besoins.
- D'une surveillance constante pendant toute la durée du séjour.

Les repas sont donnés conformément aux indications du propriétaire.

Santé & Urgence

- En cas de problème de santé :
- Cabot'Lodge s'engage à prévenir le propriétaire.
- En cas d'urgence, le chien sera conduit chez le vétérinaire habituel ou, à défaut, chez le vétérinaire partenaire le plus proche.
- Les frais vétérinaires restent à la charge du propriétaire.
- Cabot' Lodge n'est pas responsable si la mort d'un chien survient en cas de maladie, vieillesse, etc.

Tarifs & paiement

- Le tarif est défini selon la formule choisie (journée ou pension).
- Le règlement s'effectue à l'arrivée. Possibilité de séparé si période supérieur à 10 jours.
- Toute journée entamée est due avec un prorata, selon l'heure d'arrivée et de départ.
- Si vous parrainez une personne et qu'elle vient chez Cabot'Lodge, cette personne bénéficiera d'un tarif préférentiel et vous obtiendrez une réduction sur un service de votre choix (accueil de jour, pension, séance de magnétisme ou cours d'éducation).

Engagement du propriétaire

Le propriétaire s'engage à :

- Fournir une alimentation suffisante pour la durée du séjour.
- Informer de tout comportement particulier ou traitement médical.
- Respecter le règlement intérieur

Responsabilités

Cabot'Lodge s'engage à prendre soin du chien comme du sien, avec attention et respect. Cependant, elle ne peut être tenue responsable en cas de maladie ou d'accident indépendant de sa volonté.

Fait à le / /

Signatures des deux parties :